

Réunion du Conseil d'Administration du 17 septembre 2014

Présents ou représentés : Éric François, Pierre-Jérôme Glénard, Françoise Manent, Loïc Manent, Patrick Potier

Excusé(s) : Odile Dinkov, Pom Froehly

Absent(s) : Florence Doireau

Invité(s) : Fabien Guillaut, Marie Jaillard, Isabelle Tarlowski

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CA précédent : unanimité
2. Date du prochain CA : le mercredi 15 octobre à 20h45 aux Essarts-le-Roi
3. Anciens dossiers à suivre :
 - ✓ Diplômes profs manquants : attestation validation partielle DE saxophone par VAE Fabien Lacoste
4. Dossiers en cours :
 - ✓ Ecocup : OK pour 1000 verres avec sérigraphie 2 couleurs ; attente intégration communautés de communes, Fabien lance discussions avec autres associations (Comité des Fêtes Auffargis principalement)
 - ✓ Préparer une fiche de poste (studio + com + concerts) CAE
 - ✓ Formation salariés : 3 dossiers 2013-2014 en cours ; Esther Le Masson : formation terminée et solde Uniformation reçu ; Catherine Daparo : attestation ARIAM en attente ; David Bargelès : formation se poursuit, 1^{er} acompte Uniformation à recevoir
 - ✓ TAP Essarts :
 - Avenant compléments d'heures à faire pour Bruno
 - Facturation à faire pour acompte de rentrée, fin 1^{er} trimestre, fin 2^{ème} trimestre et fin année scolaire (cf. convention et annexes)
 - ✓ TAE Auffargis : 3 inscrits, quota (15) pas atteint ; on se donne 15 jours pour relancer la pub auprès des parents (tracts pas transmis par les instits).
 - ✓ Facture clarinette 350 € : original chez Patrick, à transmettre à Rachel.
 - ✓ Embauche Isabelle : va récupérer les clés de Marie ; accès Dropbox AIDEMA ; alarme : remplacer n° tél Marie par le sien
 - ✓ Démission Aurélie : en attente courrier officiel ; départ 31/12 ; remplaçant embauché
 - ✓ Embauche (CDII ?) d'un technicien groupe C de la CCNA, coef 280, à

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Tél. : 01.30.88.92.94 Mail : aidema@aidema.net

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS

<http://www.aidema.net>

5h00 hebdo. A revoir en octobre une fois qu'on aura la réponse pour la subvention du Conseil Général pour la saison de spectacles. Poste utile à partir de Jazz in Auffargis

5. Communication jusqu'au prochain CA :

- ✓ Tambour Auffargis : fin novembre (< 15/10)

6. Convention avec les communes :

- ✓ Auffargis : signée en juillet
- ✓ Les Essarts : finalisée en juillet, en attente validation par Conseil Municipal de septembre
- ✓ Le Perray : demande, le 04/09, de modification de l'article 3.2 par la commune, refusée par nous ; signature le 05/09, veille du forum, de la convention dans un texte identique à celui des autres communes mais avec validité d'un an au lieu de trois. Donc convention à rediscuter l'an prochain avec Le Perray (et dans 3 ans avec Auffargis et Les Essarts)

7. Inscriptions : bilan et quotas de subventions

- ✓ Auffargis : 42 subventions pour 50 musiciens inscrits → 8 hors quota
- ✓ Perray théâtre : 12 subventions pour 15 inscrits → 3 hors quota pris sur les subventions musique soit 3 x 65 € = 195 €. Isabelle, vérifier inscriptions théâtre et rembourser les éventuels suppléments.
- ✓ Perray musique : 69 subventions pour 63 musiciens → reste 6 subventions moins hors quota théâtre → **reste 5 subventions pour les inscriptions en retard ou pour dépassement de quota l'an prochain.**
- ✓ Essarts : 89 subventions + 1000 € réductions familles pour 77 musiciens et 13 familles → reste 12 subventions pour nouveaux inscrits. Pour l'instant les familles n'ont eu que 4 et 8 % car nous n'étions pas sûrs d'avoir les finances pour les 5 et 10 % prévus. Le coût actuel des réductions familles à 4 et 8 % est de 1166€. Si on impute les 166 € de dépassement des réductions famille sur les 12 subventions non encore attribuées, **il reste au final 11 subventions + 58 € pour les réductions famille.** On refera le point en février et si toutes les subventions ne sont pas attribuées, on imputera sur celles-ci la somme nécessaire pour remonter les réductions famille aux 5 et 10 % prévus. Après ça, le solde sera utilisé pour les inscriptions en retard ou pour dépassement de quota (musiciens et familles) l'an prochain.

8. Demandes diverses :

- ✓ le groupe Styl'jazz a une choriste qui souhaiterait passer 1 ou 2 fois/par mois pendant leur répétition : possible contre adhésion seule (pour une question d'assurance)

9. Date AG à fixer : 30/11 à 10h00 à Auffargis (Foyer Rural demandé)

10. ACMS : leur demander que nos salariés soient désormais suivis en centre fixe et non plus en centre mobile (moins cher) ; courrier à envoyer au siège,

(Eric)

11. Achats prévus pendant les vacances : Ampli Mathieu 200 € + la housse (en attente attestation de cession) ; violon 4/4 occasion 300 € ; flight-case pour le piano.
12. Achats de rentrée : mini-poste qui lit CD et clé USB, pour la FM : 10€ ; comme dernier achat avant la rentrée il faudrait faire l'état des lieux des 2 batteries du studio et racheter une bonne fois ce qui manque en visserie, + 1 jeu de peaux d'avance ; il faudrait aussi un jeu de peaux d'avance pour la batterie de l'école (pas les mêmes tailles et peau de batterie percée)
13. La commune des Essarts demande si possible d'apprendre La Marseillaise aux enfants des écoles dans le cadre des TAP pour le 11 novembre. Ok mais sans encadrement pour le 11 novembre : nos profs ne sont pas assurés pour interventions en dehors de leurs heures de travail.
14. Théâtre : Les Aïedorados : +30' hebdo, coordination Aurélie → décembre +30' ; cette heure hebdo sera imputée sur le quota d'heures des pratiques collectives.
15. Compte concert : les régies concerts élèves ont coûté cette année environ 500 € qui seront équilibrés par le même montant d'achats de matériel qui auraient dû passer sur le compte concert et seront réglés sur le compte général.
16. Contact Banque Populaire Val de France : nous leur avons présenté (en mai) un document issu de la réflexion de l'an dernier sur la possibilité de mettre en place des tarifs en fonction du « quotient familial » afin de savoir s'il serait de ce dispositif qui viendrait en complément du dispositif actuel « réduction familles » financé par l'association. Prendre RdV avec la directrice d'agence Isabelle Acmon pour explorer plus avant cette piste : 09 88 98 92 58 ou isabelle.alcmon@bpvf.banquepopulaire.fr
Ensuite faire mêmes démarches avec nos 2 banques actuelles.
Patrick fera la tournée des banques ; Éric lui transmet le document présenté à la BPVF + parler comme alternative au quotient de tarifs « musique pour tous » + comparer tarifs bancaires + possibilité prélèvements automatique des cotisation en 3 ou 10 fois + bascule automatique des excédents du compte courant sur un compte rémunéré.
En échange partenaire officiel de la saison de spectacles.